



# NOUVELLE CONSTRUCTION -BÂTIMENT PRINCIPAL

## INFORMATIONS NÉCESSAIRES

### Usage :

- Résidentiel :  OUI  Unifamilial isolé  Autre; nombre de logements : \_\_\_\_\_
- Commercial :  OUI Usage prévu : \_\_\_\_\_
- Industriel :  OUI Usage prévu : \_\_\_\_\_
- Autre :  OUI Usage prévu : \_\_\_\_\_

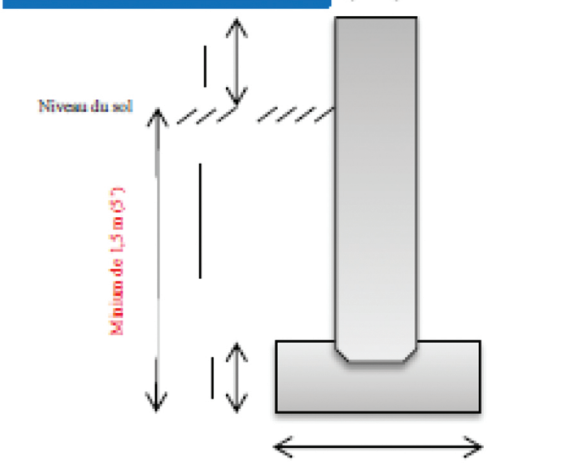
### Secteur non desservi par réseau d'aqueduc et /ou d'égout :

- Projet d'installation septique  
 Localisation du futur puits

*Si vous avez coché l'un des choix ci-haut, des demandes de certificat d'autorisation pour installation septique et d'ouvrage de captage devront être déposées à la Ville de Ville-Marie avant la réalisation des travaux.*

### Fondation :

Veillez remplir le plan ci-dessous :

<input type="checkbox"/> <b>Fondation de béton</b>	<input type="checkbox"/> <b>Autre type de fondation</b>
	<input type="checkbox"/> Dalle de béton : <input type="checkbox"/> Pieux vissés : <input type="checkbox"/> Autre type : Spécifiez _____
	<b>NOTE : Pour ces types de fondation, une approbation d'un ingénieur est requise</b>

### Plan du sous-sol :

L'aménagement du sous-sol apparaît-il sur les plans fournis?  OUI  NON

*Nous vous recommandons de soumettre les plans d'aménagement du sous-sol afin de vérifier la conformité du projet. Si vous avez répondu NON à la question précédente, une nouvelle demande de permis devra être déposée à la Ville de Ville-Marie avant la réalisation des travaux d'aménagement du sous-sol.*

### Galerie, patio et terrasse au sol :

Les galeries, patios et terrasses au sol apparaissent-ils sur les plans?  OUI  NON\*

\*Si NON vous devez remplir la section ci-dessous :

Localisation :  Cour avant  Cour latérale  Cour arrière

### Dimensions :

Profondeur : \_\_\_\_\_ longueur : \_\_\_\_\_

Hauteur du sol : \_\_\_\_\_ Hauteur garde-corps : \_\_\_\_\_

Matériaux : \_\_\_\_\_

Note : veuillez nous fournir la localisation des galeries, patios et terrasses au sol sur une copie du certificat d'implantation. (Voir exemples acceptables)